

Commission de la recherche du Conseil Académique

Arrêté de composition

La Présidente du Conseil académique de l'Université de La Réunion

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L.712-5 ;
Vu les Statuts de l'Université de La Réunion, mis à jour le 02 mai 2025 ;
Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins du 12 décembre 2024 ;
Vu l'arrêté de composition n°2025-2026-42bis en date du 04 novembre 2025 ;
Vu l'arrêté de proclamation des résultats en date du 16 avril 2025 relatif au renouvellement partiel des représentants des personnels à la Commission de la recherche (CR) du Conseil académique (CAC), concernant les collèges 2 et 3 aux scrutins du 15 avril 2025 ;
Vu l'arrêté n°2025-2026-04 en date du 15 octobre 2025 portant proclamation des résultats des élections pour le renouvellement général des représentants des usagers aux conseils centraux : Conseil d'administration (CA) - Commission de la recherche (CR)- Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) ;
Vu l'arrêté n°2025-2026-44 en date du 31 mars 2026 portant proclamation des résultats des élections partielles des représentants des usagers à la Commission de la recherche (CR) du Conseil académique ;
Vu la délibération n°2025-01 du Conseil d'administration en date du 04 mars 2025 portant élection de Madame Nathalie WALLIAN, Professeure des Universités, à la présidence du Conseil académique plénier de l'Université de La Réunion ;
Vu la désignation des personnalités extérieures par les membres de la CR en date du 27 mai 2025 ;
Vu la désignation des personnalités extérieures par le CNRS et l'Ifremer ;

Considérant la perte de qualité de personnalité extérieur de Monsieur ABADIE Éric, remplacé par RIGAUD Vincent ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Collège 1

Secteur DEG

Monsieur DEPOORTERE Christophe
Madame MOISSON Virginie
Monsieur PARMENTIER Alexis Rodolphe

Secteur LSHS

Madame HAUTIN-TAMPOE Vilasnee
Madame PENNOBER Gwenaëlle
Madame SYLVOS Françoise

Secteur ST

Monsieur BARON Bertrand Jean-Marc
Madame FOCK-BASTIDE Isabelle
Monsieur KODJA Hippolyte

Secteur SANTÉ

Monsieur BERTOLOTTI Antoine
Monsieur LEFEBVRE D'HELLENCOURT Christian

Article 2 : Collège 2

Secteur DEG

Madame RICCI Olivia

Secteur LSHS

Siège vacant

Secteur ST

Monsieur KADJO Amangoua Jean-Jacques

Secteur SANTÉ

Monsieur BOURANE Steve

Article 3 : Collège 3

Secteur DEG

Madame LEBIHAN Laëtitia Marie Gwenaëlle
Monsieur RADIGUET Rémi

Secteur LSHS

Monsieur LORION David Joseph
Monsieur MOLINATTI Grégoire

Secteur ST

Madame JAEGER Audrey
Madame PENIN Lucie

Secteur SANTÉ

Monsieur AH-PINE Franck

Article 4 : Collège 4

Madame CONAN Elena

Article 5 : Collège 5 – BIATSS

Madame IMANKAN Rizwanah
Siège vacant

Article 6 : Collège 6 – Autres personnels BIATSS

Madame TOMAS Séverine

Article 7 : Collège Usagers 3^{ème} cycle

Secteur DEG

Titulaire
Monsieur TROUSPANCE Kévin

Suppléant
Madame POTHIN Séfora

Secteur LSHS

Titulaire
Monsieur MULLA Ya-Ish

Suppléant
Madame D'EURVEILHER Gwendoline

Secteur ST

Titulaire
Monsieur VILCOURT Franck

Suppléante
Monsieur ETHÈVE Florian

Secteur SANTÉ

Titulaire
Madame GESLIN Justine

Suppléante
Siège vacant

Article 8 : Collège des personnalités extérieures nommées

Représentant de la Région Réunion

Titulaire
Monsieur ANNETTE Christian

Suppléant
Monsieur BERTILE Wilfrid

Représentant des organismes de recherche

Titulaire
Monsieur SNOECK Etienne

Suppléant
Monsieur RIGAUD Vincent

Personnalités issues du monde économique

Madame MANGION Perrine
Madame TOSTAIN Graziella

Article 9 : Présidence de la Commission de la recherche

La réunion de la Commission de la recherche est présidée par la présidente du Conseil académique. En cas d'empêchement, elle peut déléguer la présidence de la commission au vice-président du Conseil d'administration, en charge de la recherche et de la valorisation (VPCA-RV).

Article 10 : Publicité et exécution

La Direction générale des services est chargée de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 14/04/2026

Pr. Nathalie WALLIAN



Présidente du Conseil académique